

12 JUIN PASSAGE DU RALLYE VOSGES GRAND EST

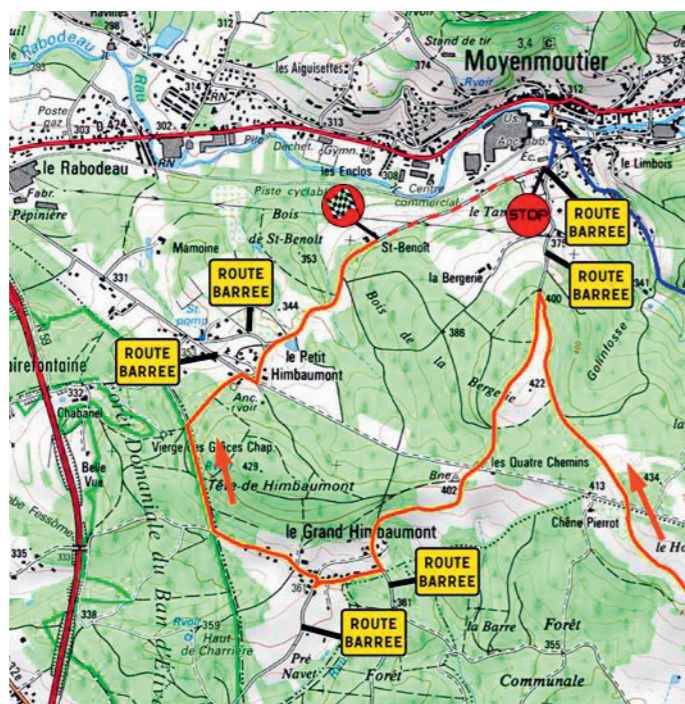
Du 10 au 12 juin, l'association Vosges Rallye Organisation et la Fédération Française de Sport Automobile (F.F.S.A.) organisent le 36^e rallye Vosges – Grand Est, basé à Gérardmer. Cette épreuve qui compte pour le Championnat de France des Rallyes, passera par Moyenmoutier le samedi 12 juin 2021. La spéciale « Hurbache – Moyenmoutier » traversera les secteurs du Himbaumont et des fermes Saint-Benoît à deux reprises (voir plan avec les routes barrées).

Les 120 voitures engagées arriveront d'Hurbache par le Chêne Pierrot, prendront l'épingle au-dessus du Tambour, puis passeront par le Grand et le Petit Himbaumont, avec arrivée au milieu de la route des fermes Saint-Benoît. Deux passages sont prévus : vers 9h pour la spéciale n°8, vers 14 h 30 pour la spéciale n°12. Un dispositif spécifique est mis en place pour l'occasion (déplacements en cas d'urgence, cas de force majeure, soins médicaux lourds...).

Les routes seront fermées à la circulation de 7h35 à 18h30. Entre le passage des deux spéciales, les voies ne seront pas ré-ouvertes.

À savoir : les concurrents inscrits au rallye effectueront des reconnaissances les 5-6 juin et les 9-10 juin, sur route ouverte et dans le respect du Code de la Route. À l'heure ou nous imprimons, les conditions d'accueil du public ne sont pas connues. Elles seront diffusées via Facebook et dans la presse quotidienne, et sur le site internet :

www.rallyedesvosgesgrandest.com



Contact :

. Karine Hot, 06 82 55 42 89, email karine.hot@wanadoo.fr

. Olivier Gérard, adjoint au sport, 03 29 42 09 09 (mercredi après-midi et samedi matin)

CRÉATION D'UNE ANTENNE PROTECTION CIVILE À MOYENMOUTIER



Début 2021, suite à une sollicitation de l'Association Départementale de la Protection Civile, la municipalité a décidé d'entamer une réflexion sur l'opportunité de créer une antenne à Moyenmoutier. Par l'intermédiaire d'Olivier Gérard, adjoint à la sécurité, et de la commission « Sécurité – Circulation », l'appel a été lancé... et entendu par une dizaine de Médiastériens(nes) ! Le 19 mai 2021, les élus ren-

contraient Jean-Paul Legalle (responsable Vosges-Est) et Joris Haton de la section d'Anould afin de prendre connaissance des modalités de création d'une « Protection Civile » à Moyenmoutier. Trois jours plus tard, 5 des 10 candidats intéressés étaient réunis à la salle des associations pour une première prise de contact. Ils ont découvert le fonctionnement de la « Protection Civile », ses missions et ses actions. Ils ont reçu les renseignements nécessaires pour s'inscrire officiellement. Reste à attendre les premiers retours pour mettre officiellement cette section sur les rails, affecter un local, équiper les membres et mettre en route l'antenne. Rappel : les objectifs de cette future unité sont de recruter et former (gratuitement) des personnes bénévoles, les rendre opérationnelles pour des actions d'aide et de secours à la population. Vêtements et matériel sont financés et fournis par le Conseil Départemental des Vosges.

Contact :

Si vous souhaitez obtenir des renseignements, contactez Olivier Gérard en mairie, mercredi après-midi ou samedi matin, tél. 03 29 42 09 09,

email ogerd@ville-moyenmoutier.fr

BRÈVES

ÉLECTIONS : LES DEUX BUREAUX DÉPLACÉS

Pour les élections départementales et régionales qui se dérouleront les 20 et 27 juin, les **deux** bureaux de vote de Moyenmoutier sont déplacés : le bureau n°1 ne se trouvera pas en mairie, mais à la salle des fêtes, et le bureau de vote n°2 quitte l'école du Rabodeau pour la salle des associations. On recherche encore quelques assesseurs pour tenir ces bureaux (passez à l'accueil de la mairie et demandez Julien Lanfroy, tél. 03 29 42 09 09). Le jour « J », venez nombreux et votez : les bureaux (salle des fêtes et maison des associations) sont ouverts de 8h à 18h non stop.

SERVICE DES EAUX

Début mai, un nouvel agent du service de l'eau de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié des Vosges est arrivé. Il s'agit de Maïté Claudel. Présente en mairie lundi et jeudi de 9h à 12h et de 12h45 à 16h15, elle accueille le public le mercredi de 9h à 12h. Maïté précise : « *La compétence eau et assainissement a été transférée à la Communauté d'Agglomération en janvier 2020. À compter de cette date, toute fuite après compteur sera facturée dans sa totalité, et l'abonné sera en charge de faire une demande de dégrèvement auprès des services de l'Agglo, 1 rue Carbonnar, 88100 Saint-Dié des Vosges.* ». Rappel : il est important de signaler au service de l'eau tout changement relatif à votre adresse de facturation, déménagement (départ/arrivée), vente et achat d'un bien, situation familiale (mariage, divorce, décès, séparation, nombre de personnes au foyer). Appelez pour cela le 03 29 42 09 06, email eau-moyenmoutier@ca-saintdie.fr

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

L'été approche, et la Ville de Moyenmoutier relance le concours des maisons fleuries. Sur le même modèle que les illuminations, il s'agit de récompenser nos concitoyens qui apportent une attention particulière à l'embellissement de notre cadre de vie par le biais des fleurs et de la décoration extérieure de leur maison. Cette année, un règlement a été mis en place et le concours se déroule sur inscription (déposez en mairie pour le 1^{er} juillet 2021 vos nom – prénom adresse – téléphone – email – catégorie 1 maison avec jardin ou 2 autre fleurissement). Vous pouvez également vous inscrire en ligne via Facebook.

. Contact : Charles Michel, conseiller délégué aux espaces verts, 03 29 42 09 09, email cmichel@ville-moyenmoutier.fr

STÉRILISATION DES CHATS

Afin de protéger nos boules de poils, la Ville de Moyenmoutier souhaite organiser avec la S.P.A. Déodatienne une campagne de stérilisation des chats errants. Il s'agit dans un premier temps d'identifier les rues à prioriser. Aussi, si vous avez connaissance d'un lieu en particulier, vous pouvez prendre contact par email avec Delphine Ducret-Didier, adjointe, à l'adresse dducret@ville-moyenmoutier.fr Une fois les rues identifiées, une communication sera faite via plusieurs outils de communication (« Vosges Matin », Facebook, courrier dans les boîtes aux lettres des riverains) afin d'annoncer la

venue de la S.P.A. Les chats seront stérilisés par M. Malherbe, vétérinaire à Moyenmoutier, puis relâchés à l'endroit où ils ont été capturés. Rappel : la période est propice à la reproduction des chats, et la stérilisation est l'affaire de tous les propriétaires de félin. Un chat non stérilisé, même bien soigné par ses propriétaires, se met en danger : attiré par les femelles, il prendra des risques. Les femelles, elles, risquent de perdre la vie en les mettant au monde, surtout si elles sont encore jeunes.

APPEL AUX ASSOCIATIONS

Après le concert du groupe de rock « Phoenix 66 » en août 2020, la Municipalité, soucieuse d'animer Moyenmoutier, prépare un programme étoffé de festivités pour l'été. Il se déroulera en fonction du contexte sanitaire. Dès à présent, un appel est lancé aux associations locales : celles qui souhaitent tenir une buvette lors d'un des concerts de l'été sont priées de contacter l'accueil de la mairie (tél. 03 29 42 09 09) ou Delphine Ducret-Didier, adjoint, par email à l'adresse dducret@ville-moyenmoutier.fr

SACS JAUNES

Prochains ramassages : vendredis 4 et 18 juin 2021. Sortez vos sacs la veille après 18h.

COVID-19 le centre de vaccination de Raon l'Étape vous attend

Pour vous faire vacciner, vous pouvez contacter dès maintenant le centre de vaccination de Raon l'Étape en prenant rendez-vous au 06 02 27 65 78 (n'hésitez pas à laisser un message : on vous rappellera). Le centre est ouvert à la salle Beaugard tous les mercredis (13h30-17h) et jeudis (8h30-12h et 13h30-17h). C'est le vaccin Pfizer qui vous sera administré. Seules les personnes éligibles sont concernées pour le moment.

AGENDA

. **samedi 5 juin** : « rendez-vous au jardin », visite commentée du parc avec Mme Ruspini et M. Caquard, 14h30, escalier de la cour d'honneur

. **mardi 8 juin** : hommage aux victimes de la guerre d'Indochine, 18h, monument aux morts

. **samedi 12 juin** : passage du rallye Vosges Grand Est

. **samedi 19 juin** : « café des parents » avec l'association Archipel, de 9h30 à 11h30 au « Jardin des Lutins », animation gratuite, inscription au 06 36 15 31 77 (Myriam Denis)

. **dimanche 20 juin** : élections départementales et régionales, 1^{er} tour

. **dimanche 27 juin** : élections départementales et régionales, 2^e tour

. **dimanche 27 juin** : vide-greniers organisé par Les Papillottes, toute la journée dans le parc de l'abbaye

. **dimanche 27 juin** : randonnée des 3 abbayes avec le Cyclo Club de Moyenmoutier, départ 7h30 mairie

LE MÉDIANIMONASTÉRIEN

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE MOYENMOUTIER #11 JUIN 2021

RD 424 : début des travaux mi-juin



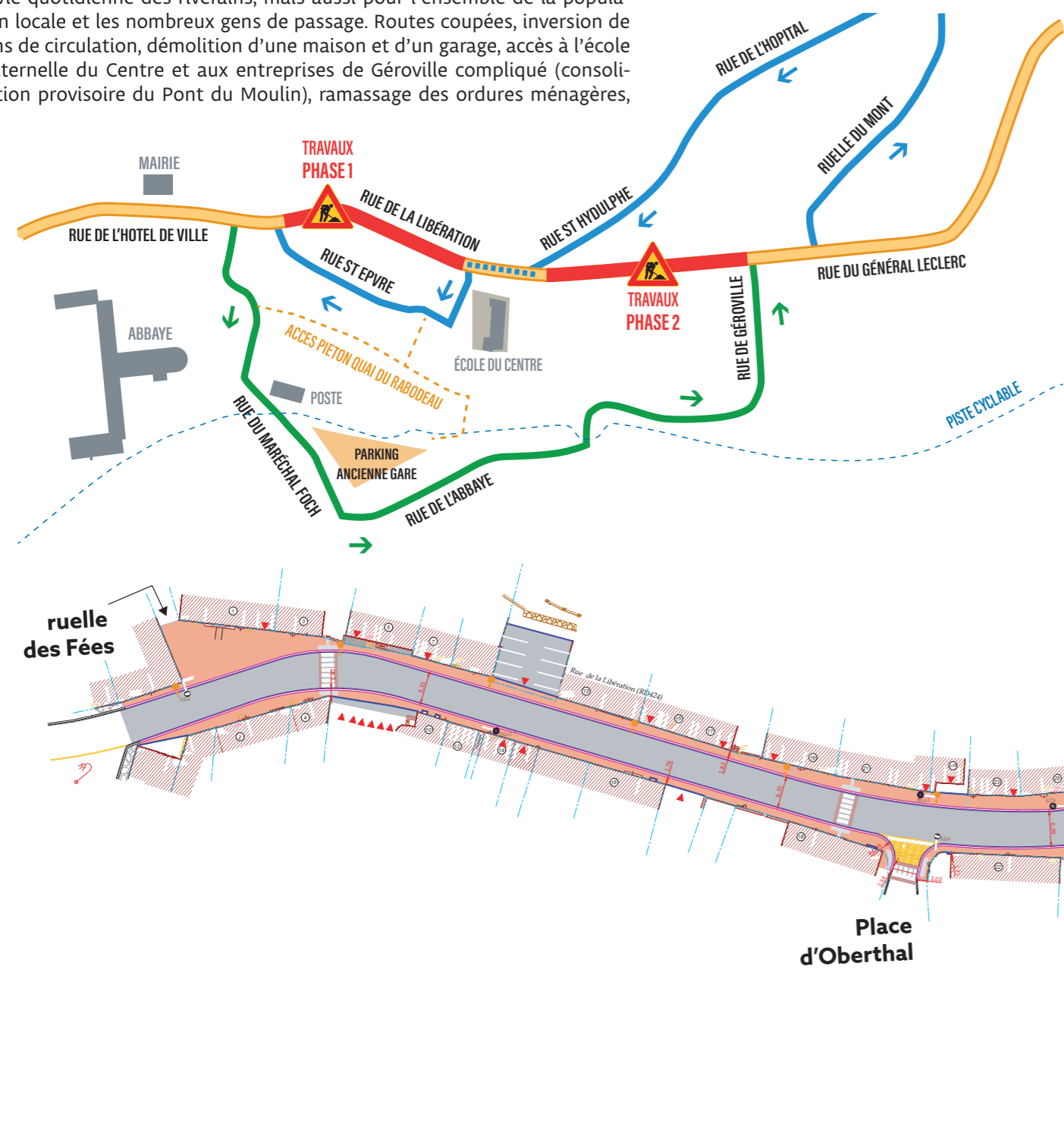
RUE DE LA LIBÉRATION ET RUE DU GÉNÉRAL LECLERC C'EST PARTI POUR UNE ANNÉE DE TRAVAUX

C'est un chantier important qui démarre à Moyenmoutier mi-juin : l'aménagement de la dernière tranche de la traverse RD 424 (route départementale), c'est-à-dire la réhabilitation complète des rues de la Libération et du Général Leclerc.

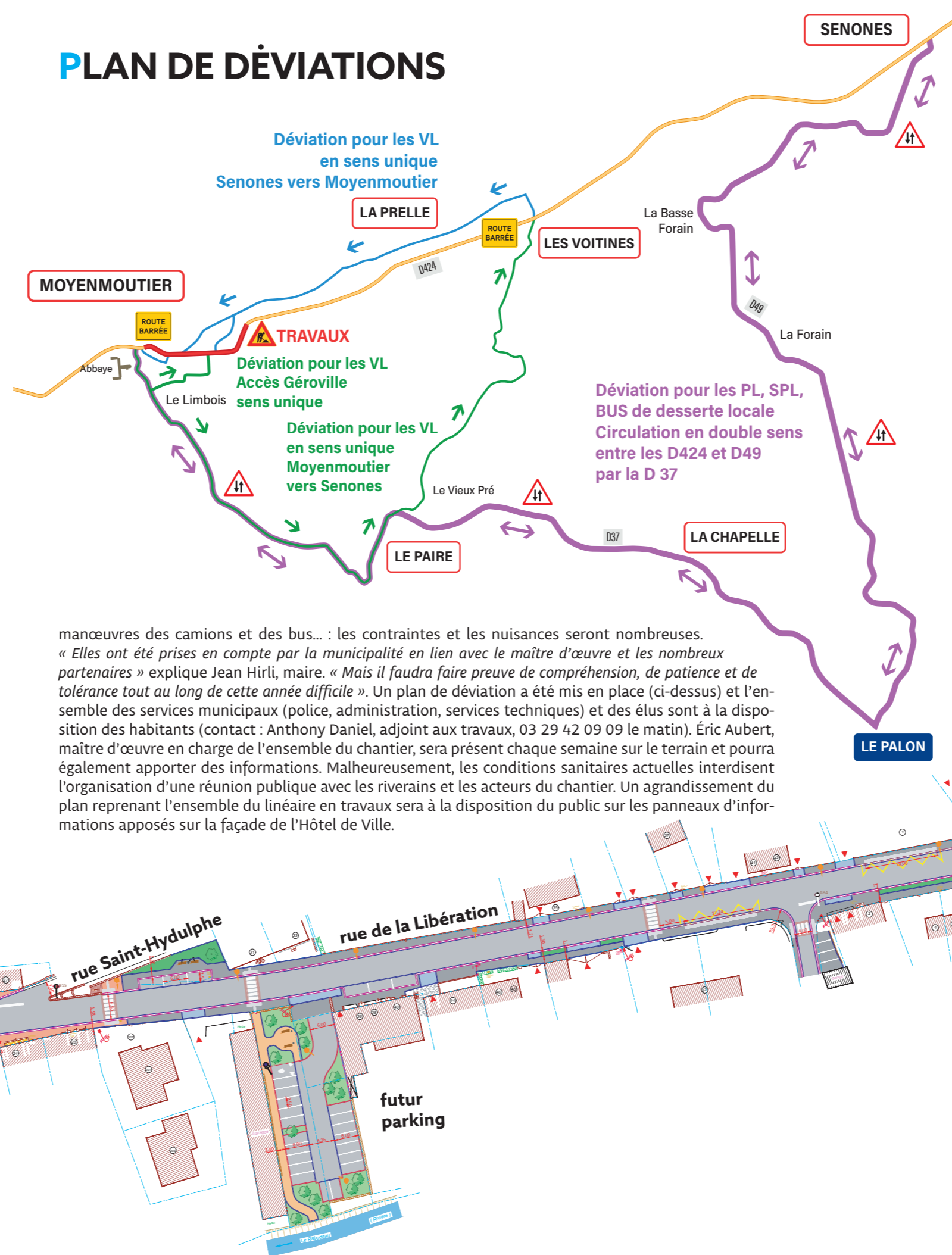
L'enjeu est double :

- sécuriser cet axe à grand trafic (réduction de la largeur de la route, reprise des trottoirs, création de places de stationnement, construction d'un nouveau parking),
- améliorer le cadre de vie des Médiannonastériens (remplacement de la conduite d'eau et reprise des branchements de 80 riverains, enfouissement de tous les réseaux, éclairage à leds, mobilier urbain).

Les travaux vont durer un an, avec deux tranches pour les 6 prochains mois (voir plan ci-dessous), puis deux autres tranches de janvier à juin 2022. Bien sûr, l'emplacement de ce futur chantier va avoir un impact important sur la vie quotidienne des riverains, mais aussi pour l'ensemble de la population locale et les nombreux gens de passage. Routes coupées, inversion de sens de circulation, démolition d'une maison et d'un garage, accès à l'école maternelle du Centre et aux entreprises de Géroville compliqués (consolidation provisoire du Pont du Moulin), ramassage des ordures ménagères,



PLAN DE DÉVIATIONS



manœuvres des camions et des bus... : les contraintes et les nuisances seront nombreuses. « Elles ont été prises en compte par la municipalité en lien avec le maître d'œuvre et les nombreux partenaires » explique Jean Hirli, maire. « Mais il faudra faire preuve de compréhension, de patience et de tolérance tout au long de cette année difficile ». Un plan de déviation a été mis en place (ci-dessus) et l'ensemble des services municipaux (police, administration, services techniques) et des élus sont à la disposition des habitants (contact : Anthony Daniel, adjoint aux travaux, 03 29 42 09 09 le matin). Éric Aubert, maître d'œuvre en charge de l'ensemble du chantier, sera présent chaque semaine sur le terrain et pourra également apporter des informations. Malheureusement, les conditions sanitaires actuelles interdisent l'organisation d'une réunion publique avec les riverains et les acteurs du chantier. Un agrandissement du plan reprenant l'ensemble du linéaire en travaux sera à la disposition du public sur les panneaux d'informations apposés sur la façade de l'Hôtel de Ville.

CHRONOLOGIE

LE PLANNING SUIVANT A ÉTÉ ARRÊTÉ :

- **phase 1** > de juin à novembre 2021, la route est coupée sur 300 m. du 39, rue de l'Hôtel de Ville au 21, rue de la Libération pour les travaux de voirie, réseaux secs et réseaux humides. Le chantier démarre par la démolition de l'immeuble sis au 29, rue de la Libération et du garage au 34, rue de la Libération (sécurisation de ce secteur) ;
- **phase 2** > de fin août 2021 à fin novembre 2021, la zone de travaux se déplace vers le secteur compris entre le 29, rue de la libération et le 52, rue de la Libération (240 m. linéaires),
- **phase 3** > elle débute du 52, rue de la Libération jusqu'au la sortie nord-est de Moyenmoutier,
- **phase 4** > aménagement des espaces verts et du parking au 34, rue de la Libération.

Les phases 3 et 4 seront détaillées dans ces pages fin 2021 – début 2022. Le coût de l'opération avoisine 1,5 million d'euros, subventionné au tiers par l'État, la Région, le Département et l'Agglo. La partie « eau » sera financée par la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié des Vosges, et la route par le Département des Vosges.

Attention : en fonction de l'évolution des travaux, certains riverains ne pourront plus accéder momentanément chez eux en voiture. Il est conseillé d'utiliser les parkings du centre-ville (en face et au-dessus de la mairie, ancienne gare près de La Poste) et de se déplacer à pied. La plus grande prudence est recommandée dans ce secteur et à proximité. Respectez impérativement la signalisation provisoire mise en place.

LES ENTREPRISES

- maître d'ouvrage délégué : Solorem (Erwan Moisson),
 - maître d'œuvre : Concept Pro à Raves (Éric Aubert),
 - lot 1 (voirie, agencement des espaces verts, mobilier) : Colas France à Anould,
 - lot 2 (réseaux secs, éclairage public) : Sotrega à Anould,
 - lot 3 (réseaux humides, eau) : Broglio SAS à Corcieux,
 - lot 4 (démolition) : SàRL Terrassement 54 à Thierville-sur-Meurthe.
- La partie enfouissement des réseaux secs (électricité et téléphone) sera supervisée par le Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges (S.D.E.V.). Des emplacements sont réservés pour la fibre.